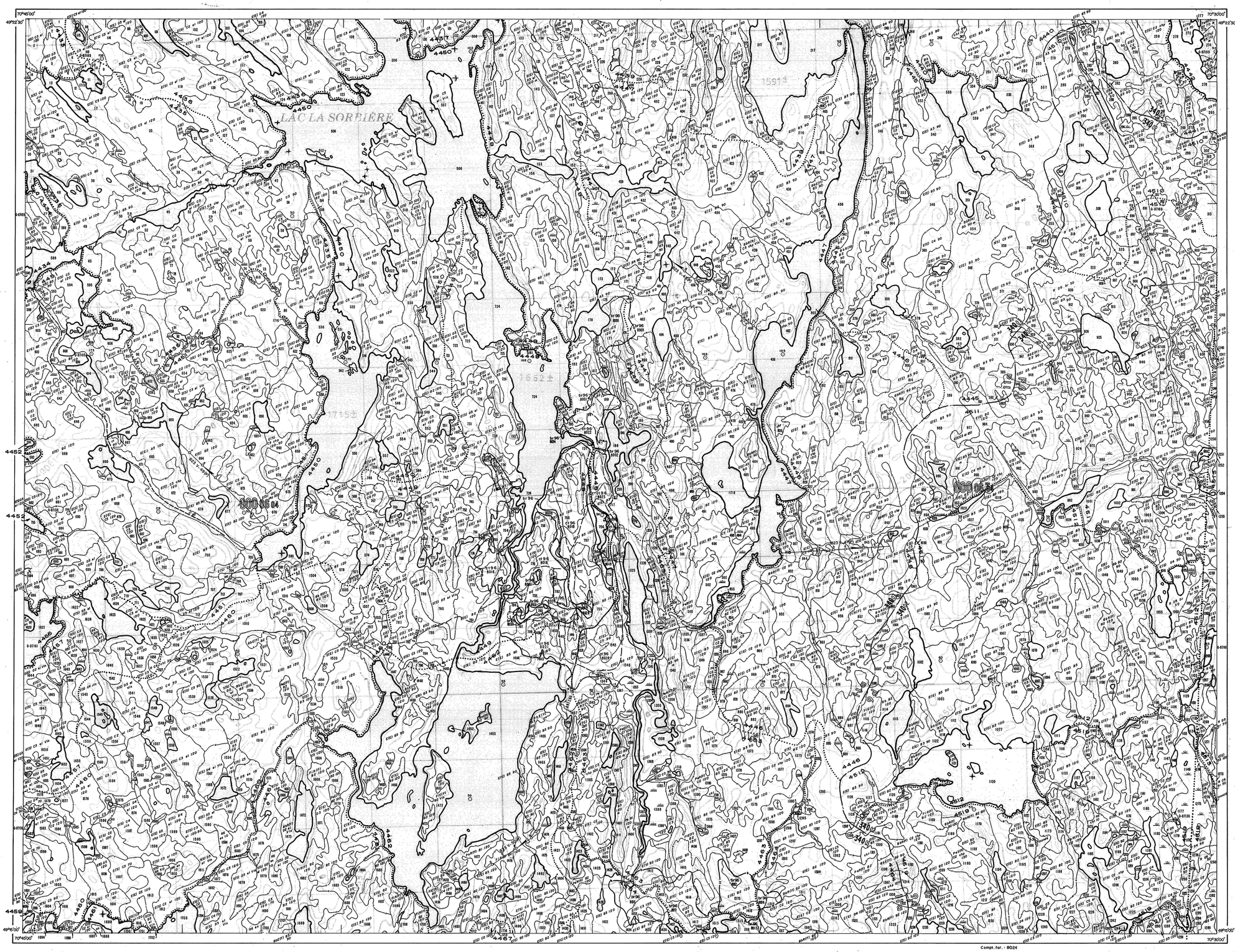

Compt. for. : 8024

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe progressive irrégulière
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (dégagé de 4 pieds)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement artificiel
Épinette commerciale
Récolte dans les lisières boisées (sécurité des lisières)

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbation et sont sans origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Sapinières
Pessières
Mélèzaies
Cédrières
Pinèdes à pin blanc
Pinèdes à pin gris
Pinèdes à pin rouge
Pinèdes à pin sylvestre
Pruchières
Mélangés

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinettes
— — — — avec épinettes noires ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinettes noires ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peupleraies avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Chênaies rouge avec épinettes ou rouge
Cédrières rouge résineux
Érablières résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station sèche

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
Bouleaux à bouleaux blancs
Peupleraies
Chênaies
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Prairies d'arbustes à sapin
Prairies d'arbustes à peuplier
Prairies d'arbustes à peuplier hybride
Prairies d'arbustes à tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle en mosaïque
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis total
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 ans	0-20 ans
30 ans	21-40 ans
50 ans	41-60 ans
70 ans	61-80 ans
90 ans	81-100 ans
120 ans	101-120 ans

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-30	50-80
90-30	50-90
90-30	70-90
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jr (jeune inéquienne): Plus d'1 dominance de haut, intermédiaire, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne: Plus d'1 dominance de haut, intermédiaire, majorité des tiges entre 30 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m 1m	17m 2	13m 3	9m 4	7m 5	4m 6
A	80% A1	A2	A3	A4	A5	A6
B	60% B1	B2	B3	B4	B5	B6
C	40% C1	C2	C3	C4	C5	C6
D	25% D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vacant
Moyenne	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑
Abrupte	91 % et plus	↑
Inaccessible	Accès difficile ou impossible	↑

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 C1 C3 q 10 m C
— densification
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C1 c6 d2 10 1
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

QUARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INV. FOR. : GROUPE DRYADE LTÉE
SIGNATURE:
QUARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INV. FOR. :
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/5/87
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 23-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3
Mode de tenure ou de gestion: 000 06 04
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 34003*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 94900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4463*
Région écologique: 11a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-11 S.E.	22-E-10 S.O.	22-E-9 S.O.
22-E-6 N.E. / S.E.	22-E-7 N.O. / S.O.	22-E-8 N.E. / S.O.
22-E-3 N.E.	22-E-2 N.O.	22-E-1 N.E.

22 E/7 S.E.